

## Note du groupe français Genre et développement soutenable en vue de la Conférence Rio + 20 • Introduction au document de position du groupe

*La Conférence internationale Rio + 20 ne doit pas réduire le « développement soutenable » à un « capitalisme vert », une « économie verte », une gouvernance et une gestion du risque par des « experts ». L'économie est un outil au service du progrès social, qui s'appuie sur la démocratie et la prise en compte de l'expertise citoyenne. Dans cet objectif, la Conférence Rio + 20 doit intégrer un enjeu **transversal** : le genre en vue d'une égalité de droit et de fait des femmes et des hommes.*

Les discussions en cours autour de la **crise systémique**, à la fois financière et économique, écologique, sociale, politique évacuent la plupart du temps **l'enjeu de l'évolution des rapports sociaux entre femmes et hommes**. Pourtant, changer ces relations constitue un pivot stratégique de la **transition** vers un mode de développement soutenable, qui s'appuie sur une allocation et un contrôle équitable des ressources dans les limites écologiques de la biosphère. Il s'agit d'agir sur des réalités individuelles et collectives concrètes, comme la répartition et la maîtrise du temps, de l'espace, du foncier, de la mobilité, de l'accès à la formation, des revenus, des processus décisionnels... Cela revient à organiser et planifier la transition écologique en y intégrant l'objectif de l'égalité femmes-hommes.

Les femmes subissent les **répercussions négatives** du mode de développement non soutenable : elles sont obligées de cumuler leurs responsabilités socialement construites (les tâches domestiques, le soin aux enfants et aux personnes âgées...) avec de nouvelles exigences économiques et sociales tout en affrontant une précarisation croissante. Dans les pays pauvres, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la raréfaction des ressources en eau et le manque d'infrastructures d'assainissement, la désertification et les conflits résultants de l'accaparement de terres et du contrôle des semences, les affectent directement, tout comme la régression des services collectifs les surchargent partout dans le monde, en milieu rural et urbain. Parallèlement, la montée des intégrismes religieux et une compréhension étroite de la notion de « diversité culturelle » constituent de nouveaux facteurs de régressions et de résistances à l'émancipation des femmes. En même temps, les femmes sont des **actrices** spécifiques de par leur investissement dans l'agriculture et l'alimentation, l'économie sociale et solidaire, leur préoccupation concernant la santé environnementale, leur apport à une gestion équitable des biens communs, de la biodiversité locale, des (bidon)villes et des quartiers. Leur dynamisme, l'utilité sociale de leurs réalisations ouvrent la voie de l'innovation et préfigurent des modes de développement plus humains et solidaires.

Des mouvements de femmes et féministes au niveau local, sous régional, international se mobilisent pour Rio + 20 et proposent des améliorations au texte de position actuellement discuté aux Nations unies. Elles alertent sur l'insuffisance de prise en compte de l'égalité et le risque de régression par rapport aux engagements internationaux précédents, y compris ceux actés par l'Agenda 21 de Rio (principe 20 et chapitre 24 « action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement soutenable et équitable »)

Le groupe français Genre et développement soutenable rassemble des associations (cf. liste au verso) qui informent et agissent sur l'intégration du genre dans la Conférence de Rio, en articulation avec le Groupe majeur Femmes des Nations unies et en coopération avec le Collectif français Rio + 20. Ses travaux se placent dans la continuité de la mobilisation pour « Rio + 10 » avec la plate-forme « Femmes pour la qualité de la vie, pour une approche féministe du développement durable » en 2002.

La présente note constitue une introduction et un résumé des propositions du groupe Genre et développement soutenable. Le document complet est consultable en ligne et téléchargeable (pdf, 11 pages), disponible également en anglais : <http://www.adequations.org/spip.php?article1725>

### Résumé des propositions

#### Gouvernance

- **Instaurer une parité femmes-hommes** dans tous les processus et instances de participation, de négociation et de décision à tous les niveaux : local, national, sous-régional, international.
- **Faire précéder toute décision publique ou d'entreprises privées d'une analyse des impacts sur les droits humains** intégrant l'égalité femmes-hommes. C'est avec cette grille de lecture que les actions de développement, les modes de production et de consommation, la sécurité et la souveraineté alimentaire doivent être évalués. C'est le cas aussi pour toutes les propositions faites dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.
- **Harmoniser** les stratégies et outils d'ONU Femmes, Agenda 21, Programme d'action du Caire, Programme d'action de Pékin, CEDEF au regard du lien entre les problématiques genre et équilibres écologiques. **L'éradication des discriminations** envers les femmes auxquels les Etats se sont engagés en signant la CEDEF constitue un enjeu central

de cette mise en cohérence, dans les domaines essentiels de l'accès à la terre, notamment communautaire et au foncier, de droits de propriété, de l'accès au crédit, à la formation, aux technologies, à des conseils juridiques, et de garantie des droits sexuels et de la procréation...

- Prendre en compte le genre dans la mise en **cohérence des trois conventions de Rio et de leurs protocoles de mise en œuvre** (climat, biodiversité, désertification) et de leurs plans nationaux et régionaux.

#### Sociétés civiles

- Mettre en place au niveau des Nations unies comme aux niveaux nationaux des stratégies et des appuis pour **aider les neuf « groupes majeurs » de la société civile** à prendre en compte les organisations de femmes comme actrices transversales aux groupes majeurs.

- Les demandes de **désarmement et de sortie de l'énergie nucléaire** (suppression des subventions, démantèlement, décontaminations...), portés par des organisations de femmes depuis Rio, doivent faire partie des discussions sur les modalités d'une économie soutenable.

- Les mouvements de femmes ont également affirmé l'importance de **garantir le principe de précaution et celui du « pollueur-payeur »** : une Convention internationale sur la responsabilité des entreprises devrait être élaborée, intégrant la responsabilité en matière d'atteintes aux droits des femmes et à la santé environnementale.

- Mieux valoriser et soutenir les organisations de femmes au Sud comme au Nord. La **participation** de groupes de femmes consultatifs régionaux de la société civile doit être élargie et les organisations et réseaux émergents travaillant sur le genre et le développement soutenable, genre et climat encouragés.

- Prendre en compte et soutenir les initiatives des femmes dans **l'économie sociale et solidaire et les circuits courts** au Sud et au Nord et rendre prioritaire **l'agro-écologie dans le cadre du respect de la souveraineté alimentaire**

#### Méthodologies de mise en œuvre

- Intégrer de façon participative une dimension de genre dans les Agendas 21 nationaux et territoriaux comme les plans climats, avec des **indicateurs d'impact et d'évaluation sexo-spécifiques**.

- Rendre obligatoire les **budgets nationaux (et locaux) sensibles au genre** avec des croisements entre les indicateurs sexo-spécifiques et de « développement durable ».

- **Intégrer** dans l'analyse et la décision économiques la **question du travail domestique** et du soin aux autres et à la planète (*care*), de leur redistribution et articulation avec la sphère dite productive ; ainsi que celle du **travail informel** assuré majoritairement par les femmes et de son passage vers des métiers plus formalisés en général et en particulier dans le cadre des métiers dits « verts » (qui doivent être définis et analysés à l'aune de leur réelle utilité et impact écologique et social).

- Intégrer les **nouveaux indicateurs de richesse** et de développement qui prennent en compte ce travail domestique et de *care* sous toutes ses formes monétaires ou non monétaires.

- Instaurer une **parité** dans l'accès à la formation et aux nouveaux **emplois dit « verts »** notamment ceux à forte composante technologique ainsi que ceux concernant les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement ; encourager la masculinisation des **métiers sociaux et de care**.

- Intégrer dans la réflexion sur la **transition** vers le développement soutenable le débat en cours et les propositions de redéfinition des rôles sociaux de sexe, de la parentalité, des temps de vie, des partages des tâches entre femmes et hommes, de la prise en charge des dépendances...

- Intégrer l'égalité femmes-hommes et la diminution des violences contre les femmes comme des indicateurs majeurs des nouveaux **indices de richesse et de bien-être**.

#### Aspects transversaux

- Placer au coeur de la redéfinition du mode de développement soutenable les politiques de **prévention et de sanction des discriminations et des violences contre les femmes** (et les enfants, notamment les filles). Parmi ces violences figurent les viols, l'utilisation de technologies médicales pour empêcher la naissance des filles, les mutilations sexuelles, les mariages et les grossesses précoces ...

- Articuler les plans d'action concernant l'évolution des modes de vie et de consommation avec les engagements **d'éradication des stéréotypes de genre**, notamment dans la publicité et les medias.

- **L'éducation non sexiste** est une des clés du développement soutenable : les adultes et les enfants dès leur plus jeune âge doivent être formés à identifier et débusquer les stéréotypes sexistes porteurs de violences et limitant le potentiel humain. L'éducation relative à l'environnement et vers un développement durable devrait intégrer cette notion.

### **Le Groupe Genre & développement soutenable :**

*Adéquations, Association Femmes et développement (AFED), Aster-International, ATTAC (commission genre et mondialisation), Coordination Française pour le Lobby européen des Femmes (CLEF), Collectif 13-MMF, EluEs contre les violences faites aux femmes (EVFF), Enda Europe, Fondation pour les Femmes africaines (FFA), Genre en Action, Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFP), Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté-France, Planning Familial, Rapsode Production, Réseau Féministe « Ruptures », L'Université Nomade, Université Européenne Populaire, Women in Europe for a Common Future (WECF), et des personnes à titre individuel. Le groupe reste ouvert à tous nouveaux membres.*

**Contacts :** ynicolas@adequations.org , anne.barre@wecf.eu ; monique.dental@orange.fr (Réseau féministe Ruptures) ; celineo@free.fr (L'Université Nomade) ; slggoma@gmail.com (FFA) ; fkiefe@gmail.com (MMF) ;

Ressources en ligne sur Rio + 20 et les mobilisations citoyennes : <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique21>